

CONDITIONS DE VENTE

Le fait de séjourner au Camping l'Eau Vive implique l'acceptation du règlement intérieur que vous trouverez sur notre site internet et affiché à l'entrée du camping avec l'engagement de s'y conformer. Pour être admis à pénétrer ou à s'installer sur le terrain, il faut y avoir été autorisé par le responsable du bureau d'accueil ou le gestionnaire.

RESERVATION :

La réservation de l'emplacement ou de la location sera enregistrée par ordre chronologique d'arrivée du courrier et ne devient effective qu'après confirmation de l'accord du camping et l'encaissement des fonds correspondants. Le numéro d'emplacement ou de locatif d'hébergement attribué lors de la réservation n'est pas garanti.

ASSURANCE :

- **Assurance et responsabilité :** l'acceptation du présent contrat indique que le campeur doit souscrire une assurance en cours de validité pour sa tente, sa caravane, son camping car, son véhicule et sa responsabilité civile
- **Assurance annulation ou interruption de séjour,** fortement conseillée, sur demande auprès de la réception

En cas d'annulation, d'interruption de séjour ou départ anticipé, sans adhésion à l'assurance :

aucun remboursement ou réduction de séjour ne sera effectué quelque soit les circonstances. Pour ces raisons, nous vous conseillons de souscrire l'assurance annulation ou d'interruption du séjour.

En cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé, aucune réduction ou remboursement ne sera consenti. Veuillez nous prévenir si vous retardez votre arrivée, nous gardons une réservation 24 heures, passé ce délai, nous considérons celle-ci comme une annulation. Le camping se réserve le droit de relouer et les frais de réservation et l'acompte resteront acquis au camping.

EMPLACEMENT : 6 personnes maximum sont autorisées

Celui-ci est disponible **à partir de 14 h** le jour de votre arrivée (*réception fermée de 13 h à 14 h*). **Le départ** devra se faire avant **12 h**, passé cet horaire, une redevance journalière supplémentaire sera due. Le solde du séjour est à régler à l'arrivée avec la taxe de séjour de 0,61 € par nuit et par personne à partir de 18 ans.

Notre structure est située en campagne et nous vous conseillons d'apporter du produit pour insectes volants et rampants.

Chaque campeur doit apporter une prise et rallonge.

LOCATION BUNGALOWS TOILES, ROULOTTES, MOBIL HOME ET CHALET :

TOUTES NOS LOCATIONS SONT NON FUMEURS

Chaque location est prévue pour un certain nombre de personnes qui ne pourra être supérieur à celui déclaré lors de la réservation.

Les tarifs comprennent la location, l'eau, le gaz et l'électricité. Les locations sont entièrement équipées : nécessaire de cuisine, réfrigérateur, plaque de cuisson, micro-ondes, terrasse extérieure avec un salon de jardin et parasol.

Une petite tente supplémentaire peut être autorisé sur l'emplacement du locatif sans supplément.

Le préciser lors de la réservation.

Règlement du séjour : un acompte est à verser au moment de la réservation.

La réservation sera définitive après versement du solde de la location un mois avant la date d'arrivée.

Annulation : Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous invitons à souscrire une assurance annulation lors de la réservation de votre séjour. Nous ne pouvons faire exception aux règles.

En cas d'annulation et sans souscription d'une assurance annulation, il vous sera retenu :

-25% du montant du séjour soit la totalité de votre acompte si vous annulez – de 90 jours avant la date d'arrivée prévue

-la totalité des sommes perçues si vous annulez – de 30 jours avant la date d'arrivée prévue.

Le camping se réserve le droit de relouer le locatif sans devoir ni indemnité ni remboursement

Dans tous les cas, les frais de dossier seront retenus.

Arrivée/départ

La location est disponible à partir de 15h jusqu'à 20h (en cas d'arrivée tardive, nous prévenir) et le départ doit s'effectuer avant 11h. **Le départ doit s'effectuer avant 9h pour les familles ayant opté pour le forfait ménage,**

Dépôt de garantie ou caution

Sont payables à l'arrivée soit en laissant son empreinte CB ou sous forme de 2 chèques :

- Caution pour le matériel (dommage hébergement éventuel) : 250 €
- Caution pour le ménage : 60 € pour un locatif de 2 chambres
80 € pour un locatif de 3 chambres

D'autres cautions pourront également être demandées pour les divers prêts et/ou locations de matériels durant le séjour.

Le chèque de caution ou la carte bancaire « ménage pourra être encaissée

-si le locataire souhaite demande la prestation ménage

-si le ménage pris en charge par le locataire se révélerait partiel ou non réalisé correctement

Le coût de nettoyage des couvertures rendues sales rendant leur utilisation impossible aux locataires suivants sera décompté de cette caution selon le tarif fixé. Il en sera de même pour le nettoyage de la vaisselle non fait ou mal fait.

A votre arrivée, l'inventaire aura été effectué par nos soins, une feuille d'inventaire vous sera remise.

Vous devez la vérifier et nous signaler toute anomalie au plus tard le lendemain de votre arrivée.

Toutes les installations sont en état de marche et toute réclamation les concernant doivent intervenir sous 24 heures.

Au-delà, toute dégradation constatée le jour de l'état des lieux de départ sera due.

Pour le départ, vous devez prendre rendez vous, à l'accueil, soit le jour de l'arrivée, soit au plus tard 48 heures avant le départ pour un état des lieux. En cas de départ en dehors des heures d'ouverture de la réception et si la location est rendue en bon état la caution sera renvoyée par voie postale dans les meilleurs délais ou détruite.

Une taxe de séjour est redevable à l'arrivée, elle est fixée à 0,61 € par nuit et par personne à partir de 18 ans.